

UN CRI POUR UN CHEZ-SOI

QUAND LES MURS DIVISENT

Bien plus qu'une simple frontière



Les Israéliens appellent le mur sa clôture de sécurité, Les Palestiniens l'appellent la barrière de séparation, ou bien le mur d'apartheid, parce qu'il restreint sévèrement leurs déplacements.

Le mur érigé par Israël prive les Palestiniens d'un accès aux terres cultivables, à l'eau, à l'éducation, aux entreprises, aux sites religieux, aux services sociaux et soins de santé, ainsi qu'aux réseaux communautaires. La vie est particulièrement difficile pour les Palestiniens qui vivent dans la « zone de jointure » - c'est-à-dire la zone située entre le mur et la Ligne Verte.

Légende

Ligne Verte (Border)	Barrière de Séparation	Barrière de Séparation (en construction)
Zone de Jointure		



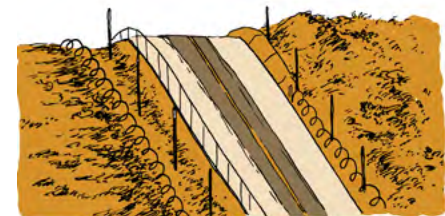
En 2002, invoquant le besoin d'une sécurité accrue, Israël a amorcé la construction d'une barrière ceinturant la Cisjordanie. Aujourd'hui, cette barrière est longue de 700 kilomètres, et est toujours en cours de prolongement. Le mur en question fait deux fois la longueur de la Ligne Verte, c'est-à-dire la frontière établie à l'international entre la Palestine et Israël.

Les Israéliens appellent le mur sa clôture de sécurité, Les Palestiniens l'appellent la barrière de séparation, ou bien le mur d'apartheid, parce qu'il restreint sévèrement leurs déplacements.

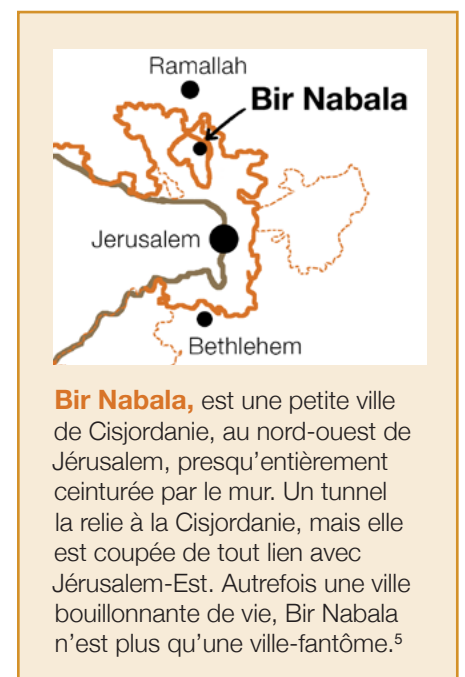
En 2004, la Cour Pénale Internationale a déclaré le mur illégal et en violation à la Quatrième Convention de Genève et au Traité sur les droits humains, puisque 85 pourcents de sa construction se situe au sein de la Cisjordanie sous occupation. Israël a ignoré le jugement et l'avertissement à démanteler le mur.⁴



Dans les milieux urbains, le mur est fait de ciment et s'élève jusqu'à 8 mètres de haut.



Dans d'autres régions, la barrière est constituée de segments de clôture barbelée, avec des senseurs électroniques et des tranchées.



Bir Nabala, est une petite ville de Cisjordanie, au nord-ouest de Jérusalem, presque entièrement ceinturée par le mur. Un tunnel la relie à la Cisjordanie, mais elle est coupée de tout lien avec Jérusalem-Est. Autrefois une ville bouillonnante de vie, Bir Nabala n'est plus qu'une ville-fantôme.⁵

Le contrôle du mouvement des Palestiniens

Les Palestiniens doivent avoir un permis pour entrer à Jérusalem-Est ou en Israël pour travailler, aller au culte, visiter la famille ou se faire soigner. Plusieurs demandes sont refusées, particulièrement pour des hommes de moins de cinquante-cinq ans.



Les autorités israéliennes n'utilisent pas moins de 100 types de permis pour contrôler les allées et venues des Palestiniens. Treize différents permis régulent les entrées et sorties en zone de jointure (entre le mur et la Ligne Verte).⁶

Il y a 98 points de contrôle le long du mur, et près de 3,000 autres points temporaires le long des routes, visant tous à contrôler les permis. Ces points de contrôle rendent la vie difficile pour les Palestiniens.⁷

Au point de contrôle numéro 300, les Palestiniens ayant un permis de travail à Jérusalem-Est ou en Israël attendent des heures avant de passer le point de contrôle, et ce, même si la distance avec le lieu de travail n'est que de quelques kilomètres

Gaza: une prison à ciel ouvert

C'est en 1996 qu'Israël a débuté la construction d'une barrière autour de Gaza. Démantelée par les Palestiniens de Gaza en 2001, la barrière fut aussitôt reconstruite avec du ciment et des clôtures électrifiées.





En 2017,
seulement 54
pourcents des
demandes de
traitement médical
hors de Gaza faites
par les Palestiniens
ont été admises.⁹

Pour voir d'autres feuillets d'information et en apprendre plus, visitez : mcccanada.ca/un-cri-pour-un-chez-soi

RÉFÉRENCES

¹ George Lowery, "The effects of Israel's West Bank barrier: Hopelessness, shattered lives and distrust, says Cornell scholar," Cornell Chronicle, 10 July 2008.

² Convention (IV) relative to the Protection of Civilian Persons in Times of War, Article 49.6.

³ Ceci inclut le Covenant on Civil and Political Rights Art 12(1) (droit à la liberté de mouvement) et le Covenant on Economic, Social, and Cultural Rights Arts 6, 11, 12 & 13 (droits au travail, à la santé, à l'éducation, et à un niveau de vie adéquat).

⁴ Cour Pénale Internationale, "Legal Consequences of the Construction of a Wall in the Occupied Palestinian Territory," Advisory Opinion, 9 July 2004. La communauté internationale

n'a pas exercé de pression sur Israël pour qu'elle adhère au jugement de la CPI.

⁵ B'Tselem: The Israeli Information for Human Rights in the Occupied Territories (B'Tselem), "Welcome to Bir Nabala," November 2012.

⁶ Hamoked: Center for the Defence of the Individual, "The permit regime," March 2013, p. 11.

⁷ B'Tselem, "Restrictions on Movement," 11 November 2017.

⁸ B'tselem, "Gaza Strip," 11 November 2017.

⁹ United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs in the Occupied Palestinian Territory, "Palestinian access from Gaza Strip declined sharply in 2017," 15 January 2018.